

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 21 Germinal.

( Ere vulgaire )

Vendredi 10 Avril 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THÉRESE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)*

## A L L E M A G N E.

*De Francfort, le 18 mars.*

Le prince de Nassau-Siegen, qui s'est arrêté quelque temps à Lemberg, a quitté cette ville le 11 mars pour se rendre à Vienne, & de là à Venise.

La garnison du château de Bentheim, après une affaire très-vive, a rendu ce fort par capitulation : elle étoit de 60 Hanovriens. Le général Vandame les accueillit très-bien, leur fit donner à manger, puis les renvoya libres. On remarque que les Français témoignent aux Hanovriens des dispositions fort amicales.

Après avoir inutilement tenté de faire sauter le château de Bentheim, les Français ont, dit-on, abandonné cette ville & les environs, soit par rapport à l'arrivée d'un renfort de Prussiens, soit à cause d'une action très-vive qu'il y eut le 17 du côté de Rées, & à la suite de laquelle ils auroient pu être tournés. (On n'a pas encore de nouvelles de ce qui peut s'être passé sur le Bas-Rhin, du 17 au 20 mars).

Le capitaine d'un bâtiment de Liverpool, arrivé le 22 à Hambourg, a annoncé qu'il avoit rencontré près de Doggersbanck, deux bricks français, & qu'il avoit appris des équipages que le paquebot parti le 12 mars de Cuxhaven pour l'Angleterre avoit été pris & conduit à Dunkerque. Il avoit, dit-on, à bord dix-sept émigrés français.

L'armée prussienne étoit arrivée sur la Lippe, dès le 15 de ce mois; & Pon mande de Minden & de Hanovre que plusieurs régimens partis du Brandebourg, étoient sur le point d'arriver dans le pays d'Osnabruck, où le nombre des troupes est si considérable, que l'on commence déjà à s'y ressentir de la disette des vivres.

## B E L G I Q U E.

*De Bruxelles, le 16 germinal (5 avril, v. st.)*

Parmi les choses curieuses & rares que le stathouder n'a pu emporter dans sa fuite précipitée en Angleterre, se trouve une magnifique collection de tableaux, la plupart

originaux des meilleurs maîtres des écoles flamande & hollandaise. Ce riche cabinet va être transporté incessamment à Paris.

La garnison de cette ville, indignée sans doute du peu de valeur que les assignats ont ici, s'est portée depuis quelques jours à des excès pernicieux & condamnables, qui, bien loin d'être avantageux au papier-monnaie de la république, ne font au contraire que le discréditer davantage.

Avant-hier, les marchés ont été pillés, & tout ce qui s'y trouvoit, taxé selon le caprice des acteurs de ces scènes affligeantes. Le même jour des soldats français ont parcouru les boutiques, où ils s'emparoiert des objets de leur convenance, qu'ils payoient ensuite selon leur volonté, c'est-à-dire, au quart de leur valeur. D'autres individus faisoient la même chose dans les cabarets. Des plaintes violentes ont été portées aux représentans du peuple, qui ont promis de faire cesser ces abus. Cette conduite est-elle faite pour inspirer la confiance aux Belges, & leur faire aimer leurs vainqueurs? & comment veut-on donner ici une valeur aux assignats qu'ils n'ont point même en France où leur hypothèque est située, & où le peuple est si intéressé à leur cours? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'homme juste & impartial, & dont la solution est bien simple.

Le représentant Lefevre est arrivé nouvellement de Paris ici : on le croit chargé de la réforme des abus, qui existent encore dans toutes les branches de l'administration.

## F R A N C E.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

*De Strasbourg, le 3 germinal.*

Les lettres des bords du Rhin marquent que toute la rive droite de ce fleuve, depuis Dusseldorf jusqu'à bien au-dessous de Mulheim, est presque totalement déarmée de troupes autrichiennes qui n'ont plus que quelques postes dans cette étendue de terrain, toutes leurs forces étant

actuellement sur le Haut-Rhin, entre Erenbreistein & Cassel. Les français, de leur côté, suivent les mouvemens de Pennani, & ils ont fait filer vers Coblentz & ses environs plusieurs divisions de troupes. Du reste, tout est assez tranquille de part & d'autre en ce moment; mais ce calme apparent ne sera certainement pas de longue durée, si l'on en juge par les préparatifs des coalisés & par ceux des républicains.

*De Paris, le 20 germinal.*

Tous les papiers étrangers, sans s'être concertés, annoncent combien les nations & même les cours coalisées contre nous, sont fatiguées de la continuation de la guerre. On y voit que nos désordres intérieurs ont été presque par-tout le prétexte de la continuation des hostilités, & que la connoissance que les peuples ligués contre nous acquerroient de la solidité de notre gouvernement, seroit bientôt suivie de la demande de la paix de leur part. Déjà le bruit d'une pacification prochaine avec la Prusse & l'Espagne a acquis une assez grande consistance, & il y a tout lieu de penser que des conditions exagérées de notre part ne s'y opposeront pas; car le regne de la justice détruit les erreurs de l'illusion. Pitt, le sévère Pitt, qui a toujours fondé la gloire de sa patrie sur les calamités de la nôtre; Pitt lui-même, dans ses derniers discours au parlement, a laissé échapper des regrets sur ce que les nouveaux impôts mis sur l'Angleterre sont employés à la continuation de la guerre. Ainsi, cessons de penser que la paix puisse être impessible, si les conditions que nous y mettrons sont justes. Le succès de nos armes est avoué de toute l'Europe, & sera sûrement compté pour beaucoup dans la confection des traités qui nous rendront à la jouissance de notre liberté.

Une lettre de Brest, du 9 germinal, porte qu'il vient d'arriver dans ce port un brick anglais, d'où sont débarqués deux commissaires britanniques qui vont se rendre à Paris, & qui ont amené avec eux non-seulement des voitures, mais même des chevaux: peut-être l'un d'eux est M. Edea, qui devoit venir traiter en France de l'échange des prisonniers. Ce fait ne peut manquer d'être bientôt éclairci.

Les artisans de l'insurrection du 12 germinal écrasés par l'énergie que la convention déploya dans cette journée, & écartés par le concert des sections de Paris à faire un rempart autour de la représentation nationale, s'agitent encore: ils pensent avoir laissé après eux des germes puissans de désordre, & dans la difficulté des subsistances, & dans le défaut d'organisation d'un gouvernement stable & ferme, & dans les manœuvres de tant de complices de leur attentat, qui exasperent, tant qu'ils peuvent, le peuple contre la situation actuelle de la république, quoique cette situation pénible soit entièrement leur ouvrage.

Ce n'est donc que par un courage constant & soutenu que la convention, aidée de toute la force de la volonté nationale, peut triompher de la malveillance & des circonstances pénibles dont cette malveillance l'a environnée. Le danger de cette situation occupera sûrement les sections de Paris dans leur séance d'aujourd'hui; & quelques soient les projets des terroristes, il y a lieu de croire qu'ils seront déjoués pour la dernière fois.

La convention annonça hier que l'arrivée des subsis-

tances alloit être plus facile, que des espérances de paix commençoient à luire, & qu'elle s'occupoit sur-tout de l'organisation d'un gouvernement, sans laquelle il ne faut espérer ni bonheur, ni paix, ni tranquillité. Nous l'avons déjà dit, il faut encore le redire, les destructions sont rapides & violentes, elle ont de nombreux manœuvres parce que toutes les mains y sont propres & que l'avidité leur en donne beaucoup; mais les réparations; mais les réédifications sont plus lentes, parce qu'elles exigent non-seulement d'habiles ouvriers, mais encore les méditations des architectes destinés à les présider.

Presque tout est à reconstruire dans ce moment, & de plus, il y a à déblayer des décombres que nos derniers tyrans avoient rassemblés avec perfidie sur le sol où doit s'élever l'édifice solide de la liberté républicaine; ainsi loin de murmurer contre des lenteurs inévitables, les vrais patriotes doivent encourager par leurs voix & par leur patience les travaux, plus pénibles que jamais, de nos législateurs.

Dans notre feuille de nonidi, nous avons annoncé le *Résumé d'une conférence sur les finances dans une réunion de citoyens*. Cet écrit, que nous n'avions pas sous les yeux, a reçu de nous un titre peu exact, & nous lui restituons celui qu'il a véritablement. Nous prendrons cette occasion d'avertir les bons citoyens qui écrivent en faveur de la chose publique, que jamais leurs écrits ne nous sont indifférens, & que notre empressement à les faire connoître a engagé jusqu'ici la plupart d'entre eux à nous les communiquer. Lors de l'annonce inexacte de celui-ci, nous n'aurions pas cité quelques noms des auteurs, si nous l'avions connu par nous-même; mais ce que nous en avons dit prouve suffisamment qu'il n'y avoit aucune intention de déprécier ni l'ouvrage ni d'altérer la modestie des citoyens appelés par le comité des finances à donner leur opinion raisonnée sur un objet d'un intérêt général sur les assignats.

L'objet de leur ouvrage importe au repos des citoyens & au salut de la république, puisqu'il s'agit d'assigner une appréciation certaine à la valeur des assignats, afin de mettre cette monnaie républicaine à l'abri de la défaveur des ennemis de la république & des juges abusés de ses embarras.

C'est par l'engorgement de tous les canaux établis & par l'interruption de tous les rapports productifs, que la prospérité publique recule dans tous les sens. Une partie considérable de propriétés jetées dans le cahos & frappées de stérilité par l'incertitude de leur jouissance, ne donnent plus aucuns produits ni au trésor public ni aux citoyens nombreux que ce malheur enveloppe. Il s'agit donc de liquider la valeur réelle des domaines nationaux qui forment la base d'hypothèque des assignats représentatifs de cette même valeur; & pour établir cette valeur d'une manière fixe, on a pris pour règle la valeur du marc d'argent égale à-peu-près pour toutes les nations. Ensuite on a établi le rapport de cette valeur fixe avec celle des assignats, afin que leur échange intermédiaire puisse se faire avec succès.

Ce rapport sera facilité à l'aide d'une création prompte de cédules hypothécaires sur tous les biens nationaux vendus, & non acquittés, ou à vendre.

Ces cédules formeront le tableau général des trois quarts de la valeur des biens qui forment l'hypothèque des

assignats  
ordres &  
du porte  
De son  
titude e  
de biens  
hypothec  
On aj  
de leur  
tité étan  
n'en pas  
Il faut  
se résum  
la répub  
ou à les  
soient fr  
Ce pas  
ceux à c  
ragemens  
prunt qu  
On aura  
certaine  
thécaires  
régler n  
prendre  
cipes de l  
reusse rév  
Nous t  
tances no  
me, réle  
c'est que  
doit avo  
stable. S  
T R I  
Suite de  
Fouqui  
arrêté à  
cés - ver  
Santerre  
droit de  
d'y tradu  
D'ailleurs  
prison la  
Fouqui  
s'en est ré  
détenu al  
le regard  
Fouquier  
témoigno  
plus que  
comités n  
personnes  
Cambon  
des char  
y aura d  
Fouqui  
rettes. Je  
rien veu  
témoin, e

assignats mis ou à mettre en circulation ; elles seront à l'ordre & porteront un intérêt de deux pour cent , au profit du porteur.

De sorte , que ce tableau ne laissera plus aucune incertitude entre la somme des assignats & celle des valeurs de biens fonds nationaux représentatifs ou garans de leur hypothèque.

On ajoutera à la somme des assignats , celle qui naît de leur rapport avec les valeurs métalliques , & cette quantité étant émise , le gouvernement s'imposera la loi de n'en pas émettre davantage.

Il faut enfin , disent les auteurs de la conférence , en se résumant , que la dépense totale , le passif entier de la république , qui doit porter sur les biens nationaux , ou à leur représentation , sur les cédules hypothécaires , soient franchement & loyalement mis en évidence.

Ce passif sera composé des assignats en émission , de ceux à émettre , des créances sur les émigrés , des encouragemens promis aux défenseurs de la patrie , & de l'emprunt qui sera fait à la banque en ses propres billets. On aura acquis , nous le répétons , la connoissance bien certaine de l'actif par la confection des cédules hypothécaires. Alors , mais seulement alors , nous pourrons régler nos affaires de finances ; la convention pourra prendre un parti digne de son courage , digne des principes de loyauté & de justice , qui la guident depuis l'heureuse révolution du 9 thermidor.

Nous terminerons ces idées , que l'urgence des circonstances ne nous a pas permis de soigner davantage , par une réflexion qui est déjà faite par tous nos lecteurs ; c'est que le meilleur plan de restauration pour nos finances doit avoir pour base un gouvernement ferme , juste & stable. Sans cet appui , on bâtit sur le sable.

## TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

### SALLE DE LA LIBERTÉ.

*Suite de l'analyse du procès de Fouquier-Tinville et des co-accusés dans cette affaire.*

Fouquier. — Il parcourt les faits & dit : Santerre fut arrêté à Tours , Héron & Senard m'apportèrent le procès-verbal de son arrestation. Il étoit rempli d'astuce , Santerre étoit patriote , & je dis au témoin qui me sollicitoit de le traduire au tribunal , que la loi me défendoit d'y traduire les députés , les ministres , & les généraux. D'ailleurs , Santerre est patriote , puisqu'il est sorti de prison la nuit du 9 thermidor.

Fouquier a nié les propos imputés par le témoin , & s'en est référé à Héron , qui sera entendu. Quant à Motion , détenu alors comme suspect , il a dit que cette affaire ne le regardoit pas. Pour ce qui est des voitures , a dit Fouquier , j'ai ordonné à l'exécuteur Samson qui me témoignoit son embarras sur la pénurie des chevaux , d'avoir plus que moins de charrettes , parce qu'en floréal les comités ne voulurent pas qu'on y mit plus de sept à huit personnes , au lieu de douze à quatorze.

Cambon , substitut. — Comment peut-on commander des charrettes le matin , sans savoir si , dans le jour , il y aura des condamnés ?

Fouquier. — C'étoit à cause de la disette des charrettes. Je nie les propos : Amar sera entendu. Le témoin m'en veut à cause de Santerre , mais d'Ossoville & le témoin , du fond de leurs échots , avoient dénoncé Tallien

& d'autres ; il en a même été parlé à la convention , à qui Cambon ne jugea point à propos de présenter cette dénonciation. Le témoin est l'agent de Héron ; c'est lui qui a dénoncé la conspiration connue sous le nom de baron de Batz ; c'est lui qui a fait arrêter Barette , &c.

Le témoin. — Santerre n'étoit pas alors général de la Vendée , mais secrétaire d'un représentant. Le verbal rédigé en floréal , est signé Santerre : on prit des précautions pour qu'il ne se poignardât point ; le gendarme qui étoit présent dira qu'il voulut me corrompre par argent. Santerre ne doit sa liberté qu'à la faction thermidorienne.

## CONVENTION NATIONALE.

*Extrait d'une lettre écrite au comité de salut public par l'envoyé de la république française à Venise , datée de Venise le 24 ventôse , l'an troisième de la république , une et indivisible.*

Un secrétaire du sénat est venu m'annoncer de sa part la nomination qui venoit d'être faite de M. Aloise Querini pour résider auprès du gouvernement français , en qualité de noble. Ce titre vous paroît extraordinaire & exige une explication.

La république de Venise a pour maxime devenue constitutionnelle , de n'avoir que deux sortes d'agens diplomatiques , des ambassadeurs & des résidens ; les premiers toujours choisis parmi les nobles , les autres dans la classe des *Citadini*. Les nobles sont très-jaloux de conserver leur droit aux ambassades qui les conduisent aux honneurs de Pétole d'or , & aux grandes charges. Le nombre de ces places est fixe , & ils ne voudroient pas le diminuer. Ils alloient en Russie en qualité d'ambassadeurs ; il plut à Catherine de ne leur envoyer qu'un résident : on avoit projeté ici de le lui rendre en lui désignant un *Citadino* sous le même titre. Elle en fut informée ; elle fit savoir qu'elle ne recevrait qu'un noble , & le sénat arrangea cette prétention en lui envoyant M. Foscarini , celui qui est actuellement baile à Constantinople , avec le titre de noble qu'on a substitué à celui d'ambassadeur , & qui a les mêmes prérogatives pour les honneurs & l'avancement. Lorsqu'il a été résolu au college de nommer un ministre auprès de la république française , en rappelant M. Pisani , la discussion sur le titre s'est élevée , & le plus grand nombre des membres ayant été d'avis qu'on ne devoit pas changer de système pour la mission de Paris , il a été convenu que M. Querini y prendroit , comme à Pétersbourg , le titre de noble , sous lequel il vous sera présenté. Il a ordre de partir dans un mois sans délai , & il fait ses préparatifs pour ne pas excéder ce terme.

Au reste , citoyens , le choix que le sénat a fait est généralement applaudi dans cette circonstance , où ce gouvernement paroît résolu de montrer ouvertement son estime & son véritable attachement pour la république française.

Je vous remets , citoyens , ci-inclus le billet du sénat à ce sujet.

*Signé LALLEMENT.*

*Traduction.*

1795 7 mars , en Pregali.

Monsieur l'envoyé , le sénat étant dans l'intention d'accorder aux desirs du chevalier procureur Pisani , de-

eurs appuyés sur des convenances personnelles, de lui permettre de revenir dans sa patrie pour y remplir l'honorable emploi auquel il a été promu, en considération de ses services, & en conséquence de la continuation de correspondance & de sa parfaite amitié pour votre république, destiné le noble monsieur Aloyse Quérini pour résider près d'elle avec le titre de noble.

Le sénat, en vous faisant cette prompte communication aura pour très-agréable qu'elle parvienne, par votre moyen, à la connoissance de votre gouvernement. Il vous renouvelle en même tems l'assurance de sa particulière considération & affection.

Présidence de BOISSY-D'ANGLAS.

*Suite de la séance du 19 germinal.*

Après une légère discussion, la motion de Chazal est renvoyée à la commission, nommée pour s'occuper des loix organiques de la constitution.

Le représentant du peuple Porcher écrit d'Orléans en date du 16 germinal, que les mouvemens contre-révolutionnaires excités jusques dans le sein de la convention par des représentans si justement mis dans l'impossibilité de nuire, ont fait frémir d'indignation tous les citoyens de cette commune.

Il ajoute : Les esprits étoient encore dans la même agitation, lorsque Barere se présenta, hier huit heures du matin, aux portes de cette commune où il fut arrêté & conduit de suite à la municipalité. Il existoit alors un bruit généralement répandu que vous aviez rapporté le décret qui condamnoit les coupables à la déportation. Ce bruit, joint à la circonstance de le voir paroître seul, tandis que l'ordre de translation chargeoit celui qui en étoit porteur de les conduire tous trois, fit craindre à l'agent national du district qu'il n'eût pris la fuite. Cette idée le détermina à suspendre son départ, & il me dépêcha de suite un courrier à Neuville, où j'étois alors, en m'invitant à lui tracer la conduite qu'il avoit à suivre.

Pendant ce tems, le peuple prévenu par des voyageurs & par la déclaration de Barrere lui-même, que Billaud & Collot ne pouvoient tarder d'arriver, s'étoit porté en foule sur les lieux où ils devoient passer. La municipalité justement effrayée de la disposition des esprits, fit monter à cheval un détachement de troupes de ligne pour assurer leur passage. J'ai appris qu'il avoit été un instant difficile. La présence de Collot avoit excité la plus vive indignation. On se rappelloit que sur un faux exposé, il avoit arraché deux fois le décret qui déclaroit Orléans en état de rébellion. On n'avoit pas oublié qu'il avoit, de concert avec Léonard Bourdon, transformé une rixe que ce dernier avoit excitée lui-même, en un assassinat qui servit de prétexte pour conduire à l'échafaud des citoyens vertueux, dont les uns n'étoient pas présents à cette rixe, & les autres, par égard pour le caractère sacré dont il étoit revêtu, l'avoient empêché d'être frappé en le couvrant de leurs corps. On se retraçoit vivement enfin tous les actes de tyrannie qu'il avoit exercés pendant la mission qu'il avoit remplie dans ces murs. Toutes

ces causes réunies avoient tellement monté les têtes, qu'arrivés sur la place du Martroi, on exigea que ces deux hommes descendissent de la voiture, & qu'ils se rendissent à pied à la municipalité.

Accablé des malédictions des parens des nombreuses victimes qu'il avoit faites, Collot pâlit en se voyant entouré d'eux. Ces craintes n'eussent malheureusement été que trop fondées, sans le dévouement généreux de cette jeunesse dont il ne faut que diriger l'esprit, au lieu de la calomnier sans cesse : son intrépidité, & l'extrême confiance que le peuple a dans ses magistrats, ont empêché un événement désastreux, & j'eus la satisfaction d'apprendre à mon arrivée à Orléans, où j'étois accouru avec la plus extrême précipitation, qu'ils étoient en sûreté & sur la route de Blois.

Pelet, après avoir jetté un coup-d'œil sur la situation de l'Europe, par rapport à la France, & exposé que toutes les apparences sont pour une paix prochaine, fait quelques réflexions sur la constitution de 93; plusieurs membres demandent que Pelet soit rappelé à l'ordre, parce qu'il propose, disent-ils, de changer la constitution.

Je le répète, répond Pelet, mais j'ai le droit & il est de mon devoir de la discuter. — Ses réflexions sont renvoyées à la commission.

Roux a lu deux lettres : la première du général Hoche, qui mande qu'on a, dans le département de l'Ouest, fait courir le bruit que la convention nationale étoit partie de Paris; l'autre du ministre de France à Geneve, qui annonce que dans cette ville on a répandu que le 4 germinal il y avoit eu autour de la convention un combat, où huit mille personnes avoient péri; que Syeyes & Tallien s'étoient mis à la tête des terroristes, & que la convention alloit être dissoute.

*Séance du 20 germinal.*

Boursault lit une lettre qui contient la nouvelle de l'entrée à Dunkerque de 14 gros bâtimens chargés de bled & 480 mille charges de riz.

Lecomte, pour faire sentir que les mouvemens qu'on a excités la décade dernière étoient combinés au loin, rend compte qu'à l'époque où ces mouvemens ont éclaté simultanément à Paris, à Amiens & à Rouen, on a vu en mer devant le Havre un grand nombre de voiles qui depuis ont disparues; le ministre Pitt avoit fait aussi rassembler à Southampton, afin de les embarquer pour Guernesey sous prétexte d'une descente en France, tous les émigrés qui sont encore en Angleterre. L'opinion s'étonne aussi de la rareté du bled; il pense que la dernière moisson ne peut pas être consommée; il demande que la commission des subsistances rende compte de toutes les réquisitions qu'elle a ordonnées, & de tous les bleds qu'elle s'est procurée par cette voie ou par des achats. — Renvoyé au comité de salut public.

Un grand nombre de sections viennent féliciter la convention de l'énergie qu'elle a déployée le 12 germinal, & des mesures qu'elle a prises pour sauver la patrie, & pour expulser de son sein des représentans indignes de siéger; toutes ces sections demandent le désarmement des hommes de sang.